



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

DC3

ACTE D'ENGAGEMENT¹

Le formulaire DC3 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics ou accords-cadres pour présenter leur offre. Il est conseillé aux acheteurs publics d'adapter l'objet de la consultation et le code CPV principal figurant à la rubrique A ainsi que la rubrique D avant de mettre le DC3 à la disposition des candidats dans les documents de la consultation.

En cas d'allotissement, le candidat remplit un document par lot auquel il soumissionne.

Le candidat remplit un imprimé pour chaque offre variante ou chaque offre avec prestations supplémentaires ou alternatives.

En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

■ Objet de la consultation :

2015-3 - Location d'un véhicule utilitaire pour le service technique du SYMSAGEL.

■ Code CPV principal :

34144700-5

■ Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes.)

1.

à l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement).

au lot n°.....de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) :

(Indiquer l'intitulé du lot tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

aux prestations supplémentaires ou alternatives² suivantes :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

² Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

B1 - Identification et engagement du candidat :*(Cocher les cases correspondantes.)*

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

 CCP n° 2015 – 3 RPC n° 2015 – 3

et conformément à leurs clauses et stipulations,

 Le signataire s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]* engage la société sur la base de son offre ;*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]* L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]*

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

 aux prix indiqués ci-dessous ;**Location d'un véhicule utilitaire sur 36 mois**

Coût de la location de base / mois HT	
Coût de la location de base / mois TTC	
Coût de la location de base + maintenance / mois HT	
Coût de la location de base + maintenance / mois TTC	
Coût de la location de base + maintenance + assurance tous risques / mois HT	
Coût de la location de base + maintenance + assurance tous risques / mois TTC	

Location d'un véhicule utilitaire sur 24 mois (variante)

Coût de la location de base / mois HT	
Coût de la location de base / mois TTC	
Coût de la location de base + maintenance / mois HT	
Coût de la location de base + maintenance / mois TTC	
Coût de la location de base + maintenance + assurance tous risques / mois HT	
Coût de la location de base + maintenance + assurance tous risques / mois TTC	

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

B4 - Avance (article 87 du code des marchés publics) :

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché public est de :

- 36 mois à compter de la date de livraison arrêtée par le candidat
- 24 mois à compter de la date de livraison arrêtée par le candidat (variante)
- à compter de la date de livraison du véhicule arrêtée par le candidat, soit le :/2015.

B6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

C - Signature de l'offre par le candidat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

SYMSAGEL (EPTB-Lys)
138 bis, Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES
Tél : 03 21 54 78 40
Courriel : symsagel@sage-lys.net

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :

M. Raymond GAQUERE
Président du SYMSAGEL

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

M. Raymond CAQUERE
Président du SYMSAGEL
138 bis, Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES
Tél : 03 21 54 78 40
Courriel : symsagel@sage-lys.net

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Madame la Trésorière de Lillers
48 bis, Rue du Maréchal De Lattre de Tassigny
62190 LILLERS
Tél : 03 21 54 61 20

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :
(Cocher la case correspondante.)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
- Autres annexes (A préciser).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)



MARCHE DE LOCATION DE VEHICULE

**POUR LE SERVICE TECHNIQUE DU
SYMSAGEL**

MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Marché en Procédure Adaptée

Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.)

SOMMAIRE

Récapitulatif du marché	1
I : Objet du marché	2
II : Forme et étendue de la consultation	2
III : Pièces contractuelles	2
IV : Durée du marché	2
V : Désignation des correspondants	3
VI : Description technique de l'offre	3 à 5
VII : Modalités de règlement du marché	5 - 6
VIII : Prix	6
IX : Pénalités	6 - 7
X : Litiges	7
XI : Résiliation	7

Récapitulatif du marché

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ACHETEUR PUBLIC :

- Dénomination : **SYMSAGEL**
- A l'attention de : **Monsieur le Président**
- Adresse : **138 bis, Rue Léon Blum**
- Code Postal : **62290**
- Ville : **NOEUX LES MINES**
- Téléphone : **03 21 54 78 40**
- Courrier électronique : **symsagel@sage-lys.net**

– OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la location d'un véhicule de type utilitaire pour le service technique du SYMSAGEL.

– CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Etendue de la consultation

Le présent marché fait l'objet d'une prestation unique.

Mode de passation

Le présent marché est lancé selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

– REPRESENTANT LEGAL DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Le représentant légal est M. Raymond GAQUERE en qualité de Président du Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys.

– PERSONNE HABILITEE A DONNER DES RENSEIGNEMENTS

La personne à contacter pour toute demande de renseignements est M. Benoît LEGRAIN en qualité de technicien en charge du suivi du parc automobile.

I Objet du marché

Le marché porte sur la location d'un véhicule de type utilitaire pour le service technique du SYMSAGEL.

Le présent C.C.P. définit les conditions de fourniture, les dispositions techniques et spécifiques particulières auxquelles doit répondre le matériel.

II Forme et étendue de la consultation

Il s'agit d'un marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics (Décret du 1^{er} Août 2006 modifié).

III Pièces contractuelles

Les pièces constitutives du marché comprennent, par ordre de priorité décroissante :

- Pièces particulières :
 - o l'Acte d'Engagement ;
 - o le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) ;
 - o le Règlement Particulier de Consultation (R.P.C.) ;
 - o l'offre du titulaire.

- Pièces générales :
 - o le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG – Fournitures Courantes et Services) ;
 - o le Cahier des Clauses Techniques Générales.

En cas de contradiction ou de discordance entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre dans lequel elles sont énumérées ci-dessus. Les documents originaux conservés dans les locaux de la personne publique font seule foi.

Après sa conclusion, le marché est éventuellement modifié par :

- des avenants ;
- des actes spéciaux.

IV Durée du Marché

Le marché est conclu soit pour une durée de 3 ans (36 mois) - soit pour une durée de 2 ans (24 mois) (variante).

Il sera précisé dans l'offre la date de livraison du véhicule arrêtée par le candidat.

V Désignation des correspondants

Le pouvoir adjudicateur comme le titulaire désignent chacun un ou plusieurs correspondants qualifiés, dont la liste nominative sera fournie obligatoirement dans la proposition du soumissionnaire ou au plus tard lors de la notification du marché.

Le titulaire désigne un interlocuteur unique commercial, et/ou un interlocuteur unique technique qui assure l'ensemble des opérations formulées par le pouvoir adjudicateur.

VI Description technique de l'offre

Le marché porte sur la location d'un véhicule utilitaire.

Le véhicule devra présenter les caractéristiques techniques reprises dans le tableau ci-dessous.

Fournir impérativement une fiche technique personnalisée du véhicule proposé.

Caractéristiques techniques minimales	
Type	Véhicule utilitaire
Energie	Gasoil
Direction assistée	Oui
Nombre de portes	4 (porte latérale coulissante)
Nombre de places	3

Equipements souhaités	
Airbag conducteur	Oui
Airbag passager	Oui
Climatisation	Oui
Condamnation centralisée à distance	Oui
Essui lave vitre AR	Oui
Vitre AV électrique	Oui
Pack sécurité auto comprenant : - 1 triangle de pré-signalisation aux normes en vigueur - 1 gilet haute visibilité aux normes en vigueur	Oui
1 boîte d'ampoules de rechange	Oui
1 roue de secours avec cric	Oui
Anti-brouillard avant	Oui
Clef du véhicule	2 clefs souhaitées
Galerie de toit	Oui
Protection du coffre arrière + paroi latérale	Oui
Système permettant la circulation dans des chemins type terre, forestier, etc...	Oui (exemple : option grip control)
Rehausse du véhicule	Augmentation de la garde au sol par rapport au véhicule standard

Puissance minimale	5 cx fiscaux
Pneu	Pneu de type tout terrain

→ Variantes :

Les candidats devront présenter les variantes suivantes :

- ✓ Entretien des véhicules
- ✓ Entretien des véhicules + assurance tous risques
- ✓ Entretien des véhicules + assurance tous risques + service de dépannage 7j/7 et 24h/24
- ✓ Location pour une durée de 2 ans, soit 24 mois.

→ Kilométrage souscrit :

Le présent marché porte sur un kilométrage annuel de 20 000 km, soit 60 000 km pour un contrat de location de 3 ans ou 40 000 km pour un contrat de location de 2 ans (variante).

→ Assistance :

Cette assistance prendra en compte le remorquage et le rapatriement du véhicule dans une concession du constructeur la plus proche du lieu de la panne.

Le candidat précisera dans son offre la durée d'assistance au titre de la garantie et si le fait d'assurer l'entretien du véhicule prolonge cette assistance.

Le candidat mettra à disposition des services un véhicule de prêt pendant l'intégralité des réparations.

→ Assurance :

Le candidat devra obligatoirement proposer une variante incluant une proposition d'assurance tous risques.

→ Entretien et maintenance :

Le prestataire s'engage à assurer l'entretien imposé par le constructeur et à garantir que le véhicule roule dans le respect des conditions légales et réglementaires existantes, à l'exception des trains de pneumatiques.

Le prestataire mettra à disposition un véhicule de prêt lors des opérations d'entretien, programmées ou non.

→ Livraison du véhicule :

La livraison du véhicule aura impérativement lieu au cours de la première semaine d'octobre 2015.

La date de livraison du véhicule au siège du SYMSAGEL devra être fixée par le candidat dans l'Acte d'Engagement.

Le véhicule devra être livré neuf, à l'adresse mentionnée ci-dessous, en parfait état de fonctionnement avec le réservoir de carburant plein, équipé selon les conditions décrites au CCP, muni de sa carte grise et de son carnet d'entretien accompagné d'un bon de livraison.

Les risques afférents au transport jusqu'au lieu de livraison incombent au titulaire du marché. En aucun cas, le pouvoir adjudicateur ne verra sa responsabilité engagée. Le titulaire du marché a, à sa charge, les frais de transport ainsi que la responsabilité des opérations de conditionnement, de chargement et de livraison du véhicule.

Adresse de livraison :

Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

de la Lys

138 Bis, Rue Léon Blum

62 290 NOEUX LES MINES

→ Offres de prix :

Les offres de prix seront exprimées par mois. Elles comprendront :

- ✓ Les différentes variantes demandées par le maître d'ouvrage ;
- ✓ Le prix de la location basique du véhicule exprimé en € HT / mois et en TTC.

Elles comprendront également les dépenses liées aux :

- ✓ frais d'immatriculation ;
- ✓ autres frais jugés nécessaires pour la mise en circulation du véhicule.

VII Modalités de règlement du marché

→ Remise des factures :

Les factures originales afférentes au paiement sont établies à terme échu et portent les mentions légales et les indications suivantes :

- la référence du marché figurant sur l'Acte d'Engagement
- le numéro de SIRET ;
- le nom et l'adresse du créancier ;
- le numéro de compte postal ou bancaire, tel qu'il est précisé sur l'Acte d'Engagement ;
- le détail de la prestation exécutée ;
- le taux et le montant des taxes ;
- la date de facturation.

→ Paiement :

La personne publique se libérera des sommes dues au présent contrat en faisant porter le montant au crédit :

Titulaire du compte	
Etablissement bancaire	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
Numéro de compte	
Clé RIB	

Joindre un RIB obligatoirement.

La monnaie de règlement est l'euro.

→ Délai global de paiement :

Le délai global de paiement est fixé à trente (30) jours maximum à compter de la date de réception, par la personne publique, de la facture établie à partir du service fait.

Tout retard, non imputable au titulaire, donnera droit au paiement d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai de 30 jours (article 98 du Code des Marchés Publics).

VIII Prix

Les prix sont fermes pour la durée du marché.

La personne publique se réserve le droit de résilier, sans indemnité, dès lors que l'évolution moyenne de l'ensemble des prix pratiqués au titre du marché augmente de plus de 5 % par rapport aux tarifs initialement proposés par le titulaire à la date de la notification du marché.

X Pénalités

Par dérogation à l'article 14 du CCAG fournitures courantes et services, lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité de retard calculée par application de la formule suivante :

$$P = (\text{Montant HT de la location mensuelle} * 5) * R / 1000 ;$$

Dans laquelle :

P = le montant de la pénalité ;

R = le nombre de jours de retard.

Les pénalités seront calculées à partir de la date de livraison arrêtée par le candidat lors de sa candidature.

X Litiges

En cas de litige, la juridiction compétente est le Tribunal administratif de Lille.

XI Résiliation

Le présent marché peut être résilié à l'initiative du SYMSAGEL dans les conditions stipulées au chapitre 6 et à l'article 29 du CCAG fournitures courantes et prestations de services.



MARCHE DE LOCATION DE VEHICULE
POUR LE SERVICE TECHNIQUE DU
SYMSAGEL

MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Marché en Procédure Adaptée

REGLEMENT PARTICULIER DE CONSULTATION

(R.P.C)

Date limite de remise des offres :

Vendredi 18 septembre à 14h00

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION	1
ARTICLE 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION	1
2.1 : Etendue de la consultation	1
2.2 : Mode de passation	1
2.3 : Description de la demande	1-2
2.4 : Durée du marché	2
2.5 : Délai de validité des offres	2
2.6 : Mode de règlement du marché	2
2.7 : Unité monétaire et langue de rédaction des propositions	2
2.8 : Modifications de détail du Dossier de Consultation	2
2.9 : Remise du Dossier de Consultation	2
ARTICLE 3 – CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION	2
ARTICLE 4 – CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	3
4.1 : Contenu du dossier de candidature	3
4.2 : Modalités de remise des offres	3
ARTICLE 5 – JUGEMENT DES OFFRES	4 à 5
5.1 : Pondération des offres	4
5.2 : Méthodologie de la notation	4-5
ARTICLE 6 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	5

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ACHETEUR PUBLIC :

- Dénomination : **SYMSAGEL**
- A l'attention de : **Monsieur le Président**
- Adresse : **138 Bis, Rue Léon Blum**
- Code Postal : **62290**
- Ville : **NOEUX LES MINES**
- Téléphone : **03 21 54 78 40**
- Courrier électronique : [**symsagel@sage-lys.net**](mailto:symsagel@sage-lys.net)

Personne habilitée à donner les renseignements :
Monsieur Benoît LEGRAIN en qualité de technicien territorial.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

Le marché concerne la location d'un véhicule de type utilitaire pour le service technique du SYMSAGEL.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 : Etendue de la consultation

La présente consultation porte sur une prestation unique : location d'un véhicule utilitaire.

2.2 : Mode de passation

Le marché est passé selon la procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

2.3 : Description de la demande

Type de véhicule : utilitaire

Energie : Diesel

Accessoires : 1/ Porte latérale coulissante

2/ Plancher et parois latérales de protection

3/ Galerie de toit (pouvant accueillir échelle, barque...)

4/ Utilitaire rehaussé ou doté d'une option permettant la circulation sur des chemins type terre, forestier, etc.

Options : 1/ Climatisation

2/ protection coffre arrière

3/ anti brouillard avant

4/ galerie de toit

Solution financière :

- Location longue durée sur la base de 20 000 km / an, soit 60 000 km sur 36 mois ;
- Location longue durée sur la base de 20 000 km / an, soit 40 000 km sur 24 mois (variante).

2.4 Durée du marché

Le marché est fixé pour une durée de 36 mois ou pour une durée de 24 mois (variante).

2.5 : Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 40 jours à compter de la date limite de remise des offres.

2.6 : Mode de règlement du marché

La prestation faisant l'objet du marché sera réglée par mandat administratif suivant un délai global de paiement fixé par l'article 98 du Code des Marchés Publics à compter de la date de réception des factures au SYMSAGEL, et sous réserve du service fait.

2.7 : Unité monétaire et langue de rédaction des propositions

L'unité monétaire est l'euro.

Le dossier devra être rédigé entièrement en langue française.

2.8 : Modifications de détail du dossier de consultation

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter, au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable.

2.9 : Remise du dossier de Consultation

Le Dossier de Consultation des Entreprises est à télécharger dans son intégralité via les sites :

<http://www.klecoon.com>

<http://sage-lys.net> (rubrique « Marché Publics »)

ARTICLE 3 – CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- L'Acte d'Engagement (AE)
- Le Cahier des Clauses Particulières (CCP)
- Le présent Règlement Particulier de Consultation (RPC)

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

4.1 : Contenu du dossier de candidature

- a) Pièces relatives à la candidature
- La déclaration du candidat (DC1, DC2) signée par la personne habilitée.
 - Si la société est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés.
 - Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1, L125-3 du Code du Travail.
 - Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales.
 - Les pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise, le cas échéant.
 - La déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir.
 - La liste des différentes prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire privé ou public.
 - L'attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile de l'entreprise pour les dommages de toutes natures causés aux tiers.
- b) Pièces relatives à l'offre :
- L'Acte d'Engagement paraphé, daté et signé.
 - Le Cahier des Clauses Particulières daté et signé.
 - Le présent Règlement Particulier de Consultation daté et signé.
 - Un mémoire technique comprenant : la fiche technique du véhicule proposé, les modalités d'exécution de la prestation d'entretien régulier, les modalités du service après-vente avec l'assistance dépannage et la mise en place de véhicules relais étant précisé que, les caractéristiques et les équipements décrits au CCP constituent les minimum requis.

Un Relevé d'Identité Bancaire ou postal (RIB).

4.2 : Modalités de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

« Offre pour le SYMSAGEL : Location d'un véhicule utilitaire pour le service technique du SYMSAGEL / NE PAS OUVRIR »

Les candidats peuvent également transmettre leur offre par courriel avec accusé de réception à l'adresse : symsagel@sage-lys.net et portant en objet : « Location d'un véhicule utilitaire pour le service technique du SYMSAGEL »

ARTICLE 5 – JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés Publics. Les offres inappropriées, irrégulières, inacceptables sont éliminées. Les candidats qui n'ont pas qualité pour présenter une offre ou dont les garanties techniques et financières paraissent insuffisantes sont également écartés.

Les critères de jugement retenus pour le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sont :

5.1 : Pondération des offres

Critères	Pondération
Prix	40
Valeur technique	40
Délai de livraison	20

Le critère prix s'appréciera sur la somme des éléments suivants:

- coût de la location + maintenance + prix unitaires km supplémentaire parcouru + prix des kms non parcourus dans le cadre du forfait.

5.2 : Méthodologie de la notation

Analyse du critère Prix (40 %)

La note relative à ce critère est calculée en fonction de l'écart qui sépare l'offre globale examinée de l'offre globale la moins-disante de la manière suivante :

Le critère prix s'appréciera sur :

- coût total de la location + maintenance + prix unitaire km supplémentaire parcouru

$$Note\ de\ l'offre = \frac{\text{Montant de l'offre globale la moins disante}}{\text{Montant de l'offre globale à noter}} \times \text{la note maximum}$$

On applique à la note ainsi calculée le coefficient correspondant au critère « Prix » mentionné ci-dessus.

Analyse du critère Technique (40 %)

La note relative à ce critère est calculée sur la base d'un mémoire technique détaillé et circonstancié permettant à la collectivité d'apprécier la présentation du véhicule

➔ Sous critère :

- 1/ Equipement et caractéristiques techniques du véhicule + services proposés : 50 %
- 2/ Respect de l'environnement (performances des consommations et écologie) : 50 %

On applique à la note ainsi calculée le coefficient correspondant au critère « Technique » mentionné ci-dessus.

Analyse du critère Délai de livraison(20 %) :

$$\text{Note de l'offre} = \frac{\text{Délai de l'offre la moins disante}}{\text{Délai de l'offre à noter}} \times \text{la note maximum}$$

Total des notes :

Le total des notes se calcule de la façon suivante :

$$\text{Note finale} = \text{Note du Prix} + \text{Note Technique} + \text{Note Délais.}$$

Le candidat ayant obtenu le maximum de points se verra attribué le marché.

En vertu de l'article 28 du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec trois candidats ayant présenté la meilleure offre au regard des critères énoncés à l'article 5.1 du présent Règlement de Consultation (RC). Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

ARTICLE 6 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

A) Renseignements d'ordre administratif :

Pour obtenir tous les renseignements administratifs complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite au SYMSAGEL – 138 Bis, Rue Léon Blum – 62290 NOEUX LES MINES – Tél 03 21 54 78 40 – Email : symsagel@sage-lys.net

Une réponse sera alors adressée par écrit à toutes les entreprises ayant retiré le dossier de consultation.

B) Renseignements d'ordre technique :

Pour obtenir tous les renseignements techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire leur demande au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, auprès de Monsieur Benoît LEGRAIN en qualité de technicien chargé du parc automobile :

SYMSAGEL
A l'attention de M. Benoit LEGRAIN
138 Bis, Rue Léon Blum
62 290 NOEUX LES MINES

ou par mail : benoit.legrain@sage-lys.net